

M. CHARLES-E. FERLAND: Monsieur le président, en me levant pour seconder l'adresse en réponse au discours du Trône, ma première pensée se reporte naturellement vers Sa Très Excellente Majesté le Roi, dont la récente maladie a fait passer des jours d'inquiétude à plus de quatre cent cinquante millions de sujets fidèles et loyaux qui, de toutes les parties de l'Empire britannique, ont adressé au Ciel de ferventes prières, déjà exaucées, et qui, au moment de la convalescence miraculeuse, sont heureux de proclamer avec enthousiasme: Le roi est sauvé! Vive le roi!

Monsieur le président, au lendemain de vos magnifiques conférences sur l'évolution politique du Canada, devant l'auditoire d'élite de la "ville lumière" du monde, en Sorbonne, où vous avez porté une fois de plus l'honneur de la plus haute culture: singulier mélange d'inspirations canadiennes, de clartés françaises et de grandeur britannique, de souvenirs antiques de Rome et d'Athènes et de perfection classique, je saisis avec joie le privilège d'être, durant un moment, l'interprète du sentiment général, pour unir ma voix à celle de la presse européenne, dans ce concert de louanges, de félicitations et d'admiration que votre passage a suscité partout, en France et en Angleterre, et pour vous dire combien je suis heureux de retrouver mon professeur de droit international à l'Université de Montréal, occupant toujours, avec tact, dignité et impartialité, le fauteuil présidentiel de la Chambre des communes.

C'est dans un sentiment de vive affection que je dois exprimer mon éternelle reconnaissance au très honorable premier ministre et à ses honorables collègues qui ont doublement honoré le comté de Joliette en appelant "*aux plus hautes fonctions de l'Humanité: La Magistrature*"—son ancien député, mon associé durant onze ans dans *la vie du droit*, l'honorable juge Jean Denis, de la Cour supérieure de la province de Québec, et, pour comble de privilège, en m'invitant à prononcer cette traditionnelle réponse française au discours du trône.

Monsieur le président, les traditions, les us et coutumes qui nous ont été légués de temps immémorial par l'Alma mater des parlements, m'autorisent à vous dire quelques mots de la circonscription électorale de Joliette que j'ai l'honneur de représenter dans cette Chambre, et envers laquelle j'ai contracté une dette de reconnaissance que je ne pourrai jamais acquitter intégralement, même avec l'aide du Gouvernement. Chef-lieu d'un important district judiciaire, qui comprend les comtés de Joliette, Berthier, Montcalm et

[M. Cayley.]

l'Assomption, où de savants légistes constituent l'une des plus brillantes sections du barreau de la province de Québec, cette division électorale se distingue par la coquette cité de Joliette, "jolie comme une urne de fleurs remplie", d'après l'écrivain qui l'a enveloppée de poésie; ville de dix mille âmes, prospère dans toutes ses activités industrielles et commerciales, et centre agricole entouré de plantureuses campagnes et de vaillants agriculteurs, tous profondément attachés à leur profession par l'amour du sol et le culte des traditions ancestrales.

Il y a cependant une ombre au tableau, monsieur le président, et, s'il m'était permis de faire entendre un plaidoyer *pro domo*, je demanderais le rétablissement et le maintien dans Joliette des usines des Chemins de fer nationaux.

Monsieur le président, il est vrai que les peuples ont les gouvernements qu'ils méritent, et je félicite la population canadienne d'avoir à la tête de l'Exécutif, comme premier ministre, un champion de nos libertés constitutionnelles, un vétéran de la politique canadienne, un homme d'Etat qui, par son prestige, par le magnétisme de son éloquence, par le charme de sa vivante personnalité, auxquels il joint une claire vision des hommes et des choses, en mettant en pratique ces grands principes d'économie politique enseignés par lui-même dans son traité remarquable: *Industry and Humanity*, a pu conduire honorablement, dans sa marche ascendante vers une éblouissante prospérité, le plus grand des dominions britanniques, devenu, sous son règne, la cinquième puissance commerciale de l'univers. Homme d'idéal et d'action, toujours confiant dans les destinées du pays qu'il gouverne avec sagesse et vigueur, le très honorable premier ministre a su inspirer à tous une même foi, don précieux chez un chef, en s'entourant dans le ministère de "compétences", d'hommes de valeur, des plus grandes influences de quelques-uns des plus beaux talents de la Confédération.

Monsieur le président, la grande thèse de l'autonomie canadienne si brillamment développée par le très honorable premier ministre (M. Mackenzie King) et l'honorable ministre de la Justice (M. Lapointe) à la Conférence impériale de 1926, qui a reconnu au Canada un nouveau statut de liberté et d'autonomie, s'est déjà réalisée, et nous lisons, avec une fierté nationale, dans le discours du trône, que le gouvernement actuel a créé des relations diplomatiques avec quatre puissances qui dominent l'Atlantique et le Pacifique: à l'est, la France; le Japon à l'ouest; les Etats-Unis, nos riches voisins du sud, et le Royaume-Uni